République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

RAPPORT D'EVALUATION PRELIMINAIRE DES RECOLTES DE LA CAMPAGNE 2018/2018 ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION

Dakar/SENEGAL
Novembre 2018

.

SOMMAIRE

0.INTRODUCTION....4
I. CONTEXTE....4
II. DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE 2018/2019....5
2.1 Situation pluviométrique....5
2.2 Situation hydrologique....6
2.3Mise en place des intrants....10
2.4 Dynamique des semis....10
2.5 Situation des cultures....11
2.6 Situation phytosanitaire....12
2.7 Situation des pâturages et du bétail....13
III. PREVISIONS DE PRODUCTIONS AGRICOLES 2018 /2019....15
3.1 Methodologie de l'enquête agricole....15
3.1.1 La base de sondage....15
3.1.2Plan de sondage....15
3.3 Estimation des résultats prévisionnels de superficie et de production de la campagne agricole 2018/2019....16
3.3.1 céréales....16
3.3.2 Racines et tubercules....17
3.3.3 Légumineuses....17
3.3.3 Production autres produits horticoles....18
I.V SITUATION ALIMENTAIRE....18
V BILAN CEREALIER....21
VI. SITUATION DES MARCHES AGRICOLES....22
6.1 Approvisionnement des marchés....22
6.2 Marchés ruraux de collecte....23
VII. SITUATION NUTRITIONNELLE.....25
IX.CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS....26
X.ANNEXES....27

.

Listes des sigles

Acronymes	Signification
ANACIM	Agence nationale de l'Aviation civile et de la Météorologie
DA	Direction de l'Agriculture
DAPSA	Direction de l'Analyse, la Prévision et les Statistiques agricoles
GTP	Groupe de Travail pluridisciplinaire
MAER	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural
NDVI	Normalized Difference Vegetation Index
PRACAS	Programme de Relance et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS)
SECNSA	Secrétariat Exécutif du Conseil national de Sécurité alimentaire
PAM	Programme Alimentaire Mondiale
FAO	Fonds des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation

.

INTRODUCTION

La mission conjointe CILSS/FAO/FEWS NET/PAM/GOUVERNEMENT d'évaluation préliminaire des récoltes a séjourné au Sénégal du 30 Octobre au 06 Novembre 2018. Elle était composée de Dr Alkhalil ADOUM, scientifique régional FEWSNET pour le Sahel et l'Afrique de l'Ouest, Mr Michel KOUADIO, statisticien au Centre régional Agrhymet, Mr Ibrahima MENDY, Directeur de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles, Mme FALL, Chef de Division des Statistiques de la Documentation et de l'information agricole, des cadres de la division des statistiques, de la documentation et de l'information agricole.

L'objectif principal de cette mission est d'évaluer la situation de la campagne agricole et pastorale. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- ✓ Faire l'état des lieux de la campagne agricole et pastorale 2018/2019 ;
- ✓ Déterminer les prévisions de récolte ;
- ✓ Evaluer la situation alimentaire et nutritionnelle en vue d'identifier précocement les potentielles zones de déficit de production et/ou à risque.

La mission a travaillé conjointement avec les acteurs nationaux du système d'alerte précoce et du groupe de travail pluridisciplinaire (GTP) (DAPSA, DA, SECNSA, ANACIM etc…) et les partenaires œuvrant dans le domaine du développement rural, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

La mission a été reçue par le Dr Papa Abdoulaye SECK, Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement Rural. Elle a tenu une séance de travail avec les organisations de Producteurs pour discuter de la situation de la campagne agricole 2018.
Elle a rendu des visites de courtoisie au Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural, mr Dogo SECK, à Mr Christophe Gueye de la représentation de la FAO, à la Représentante résidente du PAM, Mme Lena Savelli
Elle a rencontré le Directeur de l'agriculture, responsable du suivi de la campagne, le Directeur de la protection des Végétaux, au secrétaire Exécutif du Secrétariat du Conseil National à la Sécurité Alimentaire (SE/CNSA). Elle a pris part activement aux travaux du GTP tenus le 02 Novembre 2018 en vue de faire l'évaluation globale de la campagne.

Des travaux techniques ont été conduits sous l'égide de la DAPSA pour établir les prévisions de productions 2018-2019 et déduire une situation alimentaire et nutritionnelle prévisionnelle.

I. CONTEXTE

L'année 2018 coïncide pour le secteur agricole avec la cinquième année de mise en œuvre du Programme de Relance et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS), marquée par la poursuite des investissements sur la maîtrise de l'eau, la reconstitution du capital semencier, la mécanisation, le renforcement de l'appui-conseil aux producteurs et le soutien aux producteurs à travers la subvention.
Au niveau de l'élevage, l'accent a été mis sur le renforcement des interventions pour le contrôle et l'éradication de la Peste des Petits Ruminants (PPR) et par la poursuite de la vaccination de masse du cheptel contre les autres maladies et la surveillance épidémiologique, l'appui au pastoralisme à travers plusieurs projets ou programmes qui ont été mis en place à cet effet, l'amélioration de la disponibilité et de la gestion des parcours naturels et des ressources hydrauliques et le renforcement des réalisations en termes d'infrastructures et d'équipements pastoraux, dans une perspective de résilience des systèmes d'élevage.

.

II. DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE 2018/2019

2.1 Situation pluviométrique

L'hivernage 2018 a été marqué par un démarrage normal à tardif sur une bonne partie du territoire.

Au Nord, la situation a été globalement normale à excédentaire autour des postes de la région de Louga malgré les deux longues pauses dont la première est intervenue en fin juin jusqu'à la fin de la deuxième décade de juillet et la deuxième pause ayant prévalu de la troisième décade du mois de juillet jusqu'à la deuxième décade du mois d'août. Les dernières pluies ont été enregistrées les 16 et 17 Octobre 2018. Les cumuls saisonniers au 20 Octobre varient de 202 mm à Léona à 499 mm à Gassane.La situation pluviométrique de la région de Saint-Louis a été marquée par un démarrage globalement précoce (27 juin), ensuite des pauses pluviométriques de plus de 20 jours ont été notées. Ce qui a engendré de faux départs et des resemis dans plusieurs localités. Les dernières pluies significatives enregistrées dans la région remontent au 28 septembre 2018.A Matam, les premières pluies ont été reçues à la date du 27 juin mais suivies également d'irrégularités et de pauses pluviométriques. Les dernières pluies enregistrées dans la région datent du 28 septembre 2018.

Au Centre, dans la région de Thiès, en particulier les départements de Thiès et Tivaouane, on a observé un déficit pluviométrique. Les premières pluies ont été précoces (27 Juin 2018). Il s'en est suivi une longue pause pluviométrique jusqu'à la 3^{e} décade d'Aout 2018. Ensuite les pluies ont été régulières et bien réparties dans le temps et dans l'espace. Cela a occasionné plusieurs vagues de semis.
Dans le département de Tivaouane, la situation est déficitaire à Pambal avec un cumul de 216,5 mm en 20 jours de pluies le 10/10/2018 contre 278,5 mm en 21 jours à la même date l'année précédente. Ces déficits sont constatés par rapport à la normale 81-2010 et par rapport à l'année 2017.
Dans le département de Bambey, tous les postes sont déficitaires par rapport à l'année 2017. Il en est de même pour Diourbel à l'exception de Ndindy (531,1 mm en 2018 contre 453,8 en 2017).
A Niakhar (Département de Fatick), les pluies de la 3^{e} décade d'Aout à la mi-octobre, ont été intenses et bien réparties dans le temps et dans l'espace. Cela a permis une bonne reprise des cultures et le bouclage du cycle des différentes spéculations.
Dans la région de Kaolack, les postes pluviométriques de Guinguinéo et Nioro ont été déficitaires par rapport à la normale 1981-2010 (6 postes sur 10 à Nioro). Il s'y ajoute des inondations dans la commune de Keur Socé (100 Ha de terres au cours des pluies du 03 au 09 Septembre 2018).
Dans la région de Kaffrine, les pluies salvatrices enregistrées dans la 1ère décade d'Aout 2018 (2 Aout 2018) ont permis une bonne régénération des cultures et du tapis herbacé. Dans le département, la situation est globalement satisfaisante. Le poste de Kaffrine a enregistré 38 mm en 2 jours de pluie (11 et 17/10/2018). Cela a permis aux derniers semis de boucler leur cycle.
Notons enfin que dans plusieurs localités, les pluies ont continué jusqu'à la première décade d'octobre 2018. C'est le cas des départements de Thiès, Bambey, Diourbel, Niakhar, Kaolack, et Kaffrine.

Au Sud, malgré les déficits pluviométriques constatés par rapport aux cumuls de l'année dernière à cette date, la répartition pluviométrique est restée toujours normale et favorable aux cultures en fin de cycle pour la plupart. Après la première pluie utile du 27 Juin 2018, il a été noté une pause d'une dizaine de jours qui a entrainé un début de flétrissement des plantes. Mais depuis la reprise, les pluies se sont bien comportées.

A Sédhiou, l'hivernage s'est installé précocement dans la région par rapport à la normale. La physionomie de l'hivernage est similaire à celle de Kolda. Les cumuls varient de 1278 mm en 52 jours de pluie à Marsassoum à 622mm en 49 jours de pluie à Bounkiling.A Kolda, on a noté de façon globale une installation normale avec beaucoup de pauses pluviométrique en juin et juillet. Le déficit est important par rapport à l'hivernage 2017. Les cumuls pluviométriques à la date du 15 octobre 2018 n'ont

.

pas atteint les 1000mm de hauteur d'eau comme d'habitude, excepté celui de Saré Bidji avec 1041,8mm. Malgré ce déficit du cumul de pluie enregistré, il a été noté un nombre de jours de pluie supérieur à celui de 2017.A Ziguinchor, excepté Sindian (757 mm), tous les postes du département de Bignona présentent des cumuls de 1008 à 1192 mm. La fréquence pluviométrique de 2018 est nettement meilleure que celle de 2017 (+2 à +9). Le cumul le plus important est observé à Niaguiss (1334 mm). Dans le département d'Oussouye les cumuls varient entre 1105 à 1304 mm avec des fréquences dépassant celles de l'année passée. Cabrousse et Diembéring sont largement excédentaires.

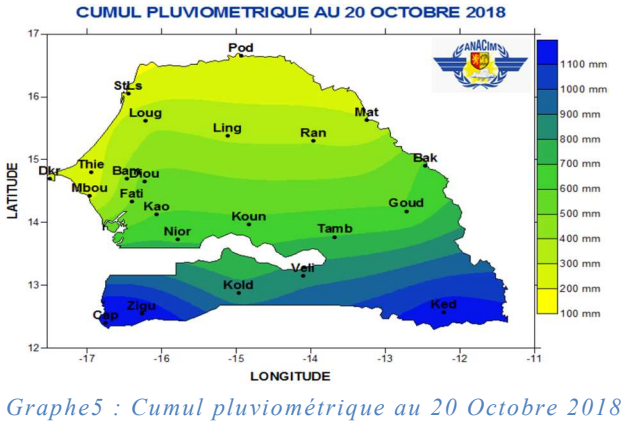

Graphe5 : Cumul pluviométrique au 20 Octobre 2018

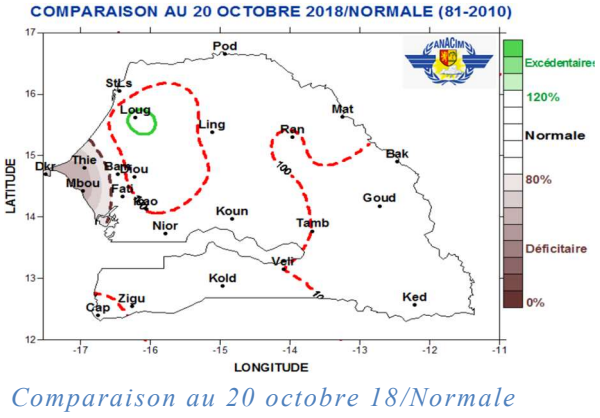

Graphe6 : Comparaison au 20 octobre 18/Normale

2.2 Situation hydrologique

La situation de la deuxième décade du mois d'octobre se caractérise par la poursuite de la décrue sur les cours d'eau du pays, les niveaux atteints sont généralement assez largement plus élevés par rapport à ceux observés les années précédentes

Au niveau du bassin du fleuve Sénégal, aux stations hydrologiques de Matam, Podor et Kidira, le niveau d'eau observé est à la hausse. Si la tendance se maintient cette situation sera favorable aux cultures de décrue surtout dans les départements de Dagana, Podor et Matam. Par contre au niveau des affluents du fleuve Casamance, le niveau des cours d'eau est encore faible. Dans les régions de Saint-Louis et de Matam le plan d'eau observé est à la hausse. Cette situation sera favorable aux cultures de décrue surtout dans les départements de Dagana, Podor et Matam.

STATION DE PODOR

La décrue se poursuit. Le maximum moyen journalier de la décade est de 488 cm le 11 octobre 2018 contre 312 cm à la même date l'année dernière.

.

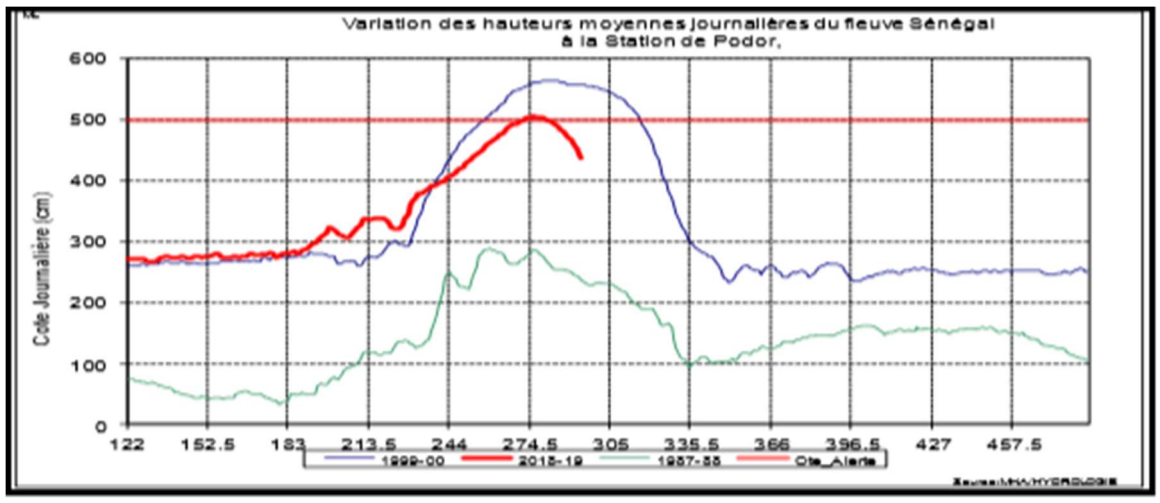

STATION DE MATAM

C'est la décrue. Le niveau du fleuve est en baisse continue pendant toute la décade. A la date du 11 octobre 2018, le maximum moyen journalier a été de 569 cm contre 374 cm à la même date l'année précédente.

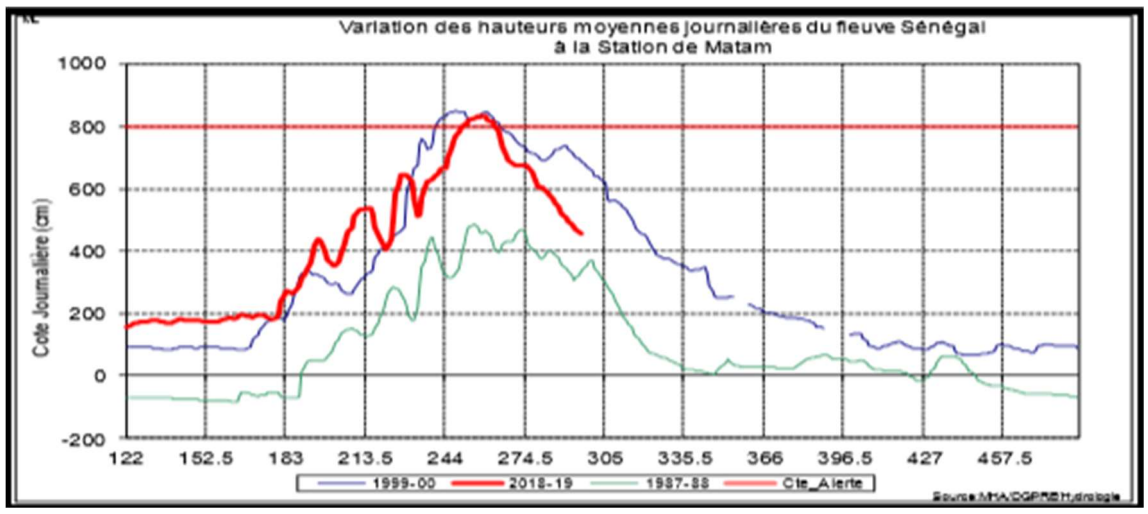

BASSIN DU FLEUVE CASAMANCE : STATION DE KOLDA

Le niveau du fleuve Casamance à Kolda reste bas. La présence d'une retenue en amont l'explique en partie. Le maximum moyen journalier est de 75 cm le 15 octobre 2018. L'écoulement avait cessé à la première décade du mois d'octobre en 2017.

.

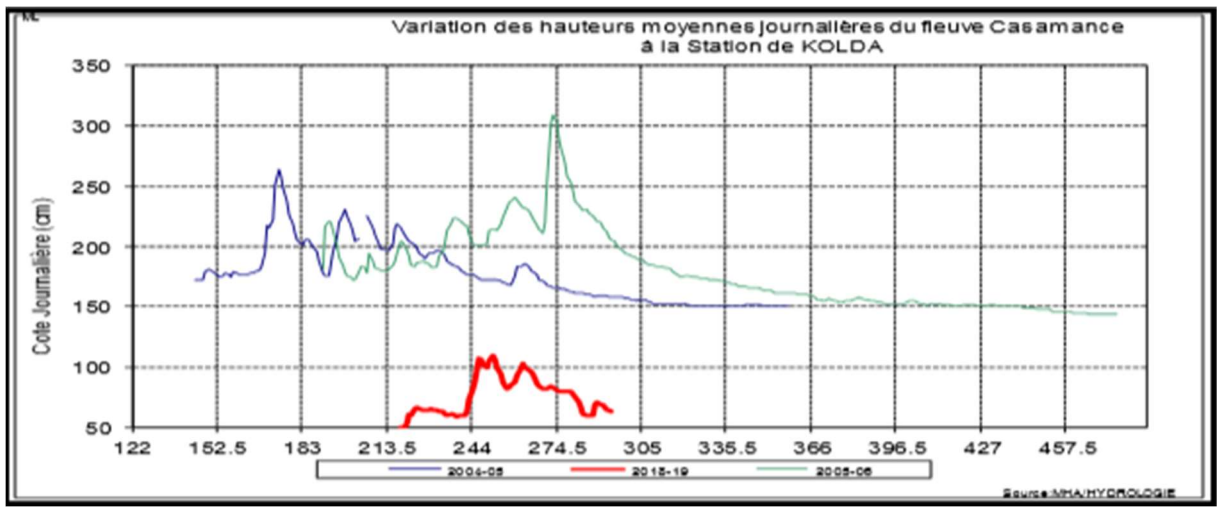

BASSIN DU FLEUVE GAMBIE : STATION DE GOULOUMBOU

La décrue amorcée depuis les décades précédentes continue. Le maximum moyen journalier de la décade est de 1023 cm le 11 octobre 2018 contre 441 cm le 11 octobre 2017.

STATION DE KIDIRA SUR LA FALEME

La décrue continue et le niveau du fleuve a continué de baisser pendant toute la première décade. Le maximum moyen journalier 1de la décade est de 382 cm le 11 octobre 2018 contre 271 cm le 11 octobre 2017. Sur la Falémé à Kidira, le plan d'eau était à la côte de 2,55m contre 1,80m en 2017.

Sur le Bakoye à la station de Oualia, le plan d'eau était à la côte de 1,56m contre 1,09m en 2017.

.

STATION DE BAKEL

La décrue continue. Le niveau est en baisse continue pendant toute la décade. Le maximum moyen journalier a été de 523 cm le 11 octobre 2018 contre 349 cm le 13 octobre 2017. Sur le fleuve Sénégal à Bakel, le plan d'eau était à la côte de 4m, 10 contre 2m, 63 en 2017.
Il faut rappeler que la cote d'alerte à la station de Bakel est de 10 mètres.

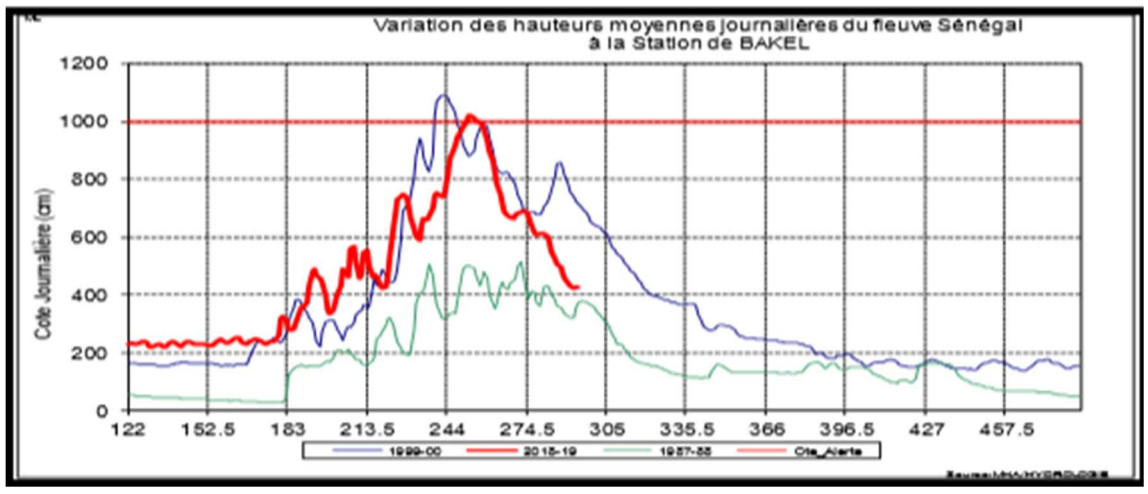

Le niveau du Bafing à Manantali (Amont Barrage) est à 208, 06 m le 26 Octobre 2018 à 8 h 00 contre 205, 79 me. Le débit à la date du 25 Octobre est à 411 m3/s contre 330 m3/s à la même date l'année dernière.

.

2.3Mise en place des intrants

A la troisième décade du mois d'Aout, compte tenu du profil de l'hivernage, en plus du programme régulier de subvention aux producteurs, le Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement rural (MAER) à travers le PRACAS, a élaboré un Programme d'Adaptation. Ce programme a concerné les cinq (5) spéculations suivantes : Niébé, Sésame, Pastèque, Manioc et Sorgho. Les objectifs de mise en place de semences sont de : 25 tonnes de pastèque, 300 tonnes de sésame, 400 tonnes de sorgho, 1 500 tonnes de niébé et 10 000 ha de manioc.

Ce programme vient en complément des actions du programme régulier de soutien aux producteurs.

2.4 Dynamique des semis

De manière générale, l'hivernage 2018/2019 a enregistré 3 vagues de semis.

- **La première vague de semis** a eu lieu à la troisième décade du mois de juin (28 juin)**.** Elle a concerné l'ensemble du pays. Les cultures concernées sont le mil, l'arachide, le maïs et le riz. Comparé à la campagne précédente où les premiers semis ont eu lieu à la première décade du mois de juin 2017, les semis sont en retard

- **La deuxième vague de semis** a eu lieu entre la première et la deuxième décade de juillet partout sauf dans la partie Nord-Ouest du pays où elle a eu lieu dans la troisième décade du mois d'août (24 août) avec plusieurs cas de ressemis notés et concerne toutes les cultures. Comparé à l'année dernière, cette vague a été observée dans la troisième décade de juin (27 juin 2017) sur l'ensemble du pays.

- **La troisième vague de semis** est observée à la troisième décade de juillet contre première décade de juillet la campagne précédente dans la plupart des localités à l'exception de la façade Nord-Ouest qui a enregistré sa troisième vague de semis dans la deuxième décade de septembre.

La pause pluviométrique n'avait pas permis de poursuivre les semis. Toutefois, durant la 3eme décade du mois d'Août, la reprise des pluies a permis d'observer la dernière vague de semis :

- Dans la zone Nord (Matam, Saint-Louis et Louga) ;
- Dans la zone Centre-Nord (Thiès, Diourbel), notamment pour l'arachide, le niébé et la pastèque ;
- Dans la zone Centre Sud (Fatick, Kaolack et Kaffrine), on a noté la poursuite de l'installation des cultures surtout à cycle court ; plusieurs cas de resemis ont été cependant observés ;
- Dans la zone Sud (Kolda, Sédhiou et Ziguinchor) ; les pluies enregistrées à la deuxième décade d'octobre ont permis d'effectuer les derniers semis de sorgho et de sésame :

De manière générale, la campagne d'hivernage a été satisfaisante, les cultures ont affiché un bon comportement du début à la fin dans la moitié Sud du pays avec un bon déroulement des récoltes. Dans la partie Nord du pays, la situation agricole est caractérisée par de longues pauses pluviométriques en début d'hivernage qui se sont poursuivies jusqu'à la deuxième décade du mois d'Aout. A partir de la troisième décade du mois d'août, avec la reprise normale et régulière des pluies, le développement des cultures est redevenue normal.

.

2.5 Situation des cultures

De manière générale il est noté un bon comportement des cultures de toutes les spéculations dans toutes les zones suites aux pluies observées dans la deuxième décade d'octobre, ce qui a été du reste très bénéfique surtout pour les derniers semis.

Dans les régions Nord (Matam, Saint-Louis et Louga), la plupart des cultures se comportent bien et sont en phase de maturation. Les premiers semis d'arachide, de niébé, de pastèque et de mil sont au stade maturation/maturité et les récoltes en vert se poursuivent. Les deuxièmes semis poursuivent leur phase de maturation/maturité. Concernant les troisièmes semis, ils poursuivent leur développement végétatif.

Dans les régions Centre nord (Diourbel, Thiès, Dakar), l'humidité et la couverture végétative est bonne dans sa globalité. On note encore la poursuite des semis de pastèque. Suite à la longue pause pluviométrique observée en début de saison, le taux de mortalité enregistré était important pour les premiers semis surtout au niveau des sols Deck.
Ainsi, les premiers semis qui ont échappé à cette longue pause sont en maturation/récolte pour le mil, maturation/récolte pour l'arachide. La pastèque est en fructification/récolte. On note une reprise totale du manioc et le niébé est en maturation/récolte.
Les deuxièmes et troisièmes semis poursuivent leur cycle végétatif.

Dans les régions Centre Sud (Fatick, Kaolack et Kaffrine), les récoltes de maïs, d'arachide et de niébé en vert se poursuivent pour les premiers semis. Les deuxièmes semis de mil, d'arachide, de niébé et de maïs sont en maturation/Maturité.
Pour le sorgho, les premiers semis sont au stade de maturité/récolte. Pour le manioc, on note un plein développement des tiges secondaires. Les stades du riz vont de l'épiaison à la maturation. Le sésame et la pastèque sont en fructification.

Dans les régions Est (Tambacounda et Kédougou), les premiers semis de mil et de fonio sont en maturité/récolte. Les récoltes se poursuivent pour le maïs et le niébé. Le sorgho est au stade épiaison à formation de grain laiteux. L'arachide est en phase de maturation/récolte. Le riz de bas fond est en initiation paniculaire, tandis que celui de plateau est au stade laiteux. Le coton est en stade éclatement des capsules.
Pour les seconds semis, ils sont au stade floraison-remplissage des graines pour les céréales, gynophorisation- formation de gousses pour les légumineuses.

Dans les régions Sud (Kolda, Sédhiou, Ziguinchor), les récoltes se poursuivent pour les premiers semis de mil de maïs de case, d'arachide, de pastèque et de niébé.
Les deuxièmes semis poursuivent leur phase de développement végétatif. Le riz de plateau et celui de bas fond sont en initiation paniculaire/montaison. Le maïs est en épiaison/floraison et le manioc en plein développement foliaire. Le Sésame et le fonio sont en montaison. La pastèque est en maturation fructification et la patate en ramification.

.

2.6 Situation phytosanitaire

Au Nord, dans la région de Louga la situation est globalement calme. A Saint-Louis (Mbathiass Fass) et Matam, il a noté des infestations de chenilles légionnaires mais des unités de la DPV sont intervenues efficacement pour endiguer le fléau.

Au centre, En plus du stress hydrique des cultures, causé par la longue pause pluviométrique, des infestations de Sauteriaux (*Oeudaleus senegalensis*) ont été notées dans la région de Fatick (à Colobane et Mbar dans le département de Gossas), dans le département de Kaffrine (sur environ 600ha, principalement dans les jachères) et dans le département de Nioro du Rip (à Fass Ngayene, Sine Gayene et Thiéckéne).
Dans la région de Thiès, des chenilles défoliatrices d'Amsacta et des Sauteriaux ont été signalés mais des mesures ont été rapidement prises.
Dans le département de Nioro plus précisément à Taïba Niassène, une attaque de chenilles légionnaires a été signalée à Boubou Dème sur les premiers semis de maïs. La DPV a effectué des traitements sur les parcelles infestées pour mitiger les dégâts. Cependant, des dispositions préventives doivent être prises dans les départements frontaliers tel que Kaffrine.

Au Sud, la situation phytosanitaire est généralement calme dans l'ensemble des régions visitées avec quelques cas spécifiques signalés dans certains endroits. A Kolda, des chenilles ont été observées dans la zone de Saré Dianfo, Tankanto, Saré Bidji etc. sur le maïs et sur la jachère. Par ailleurs, des *Oeudaleus senegalensis* et des *Zonocerus variegatus* en fin de cycle ont été également observés surtout dans le tapis herbacé. Au niveau de l'arboriculture de mangue, c'est la fusariose et la mouche des fruits sont présentent et peuvent menacer les productions futures.
A Sédhiou, une attaque de chenilles a été observée sur le maïs. Cette chenille défoliatrice s'attaque aux feuilles en commençant par les plus jeunes.
La situation phytosanitaire de Ziguinchor est calme dans son ensemble exceptée dans les vallées d'Enampore, Essyl- Bandiale où l'apparition des chenilles Diacrisia a été signalée.

A l'Est, dans la région de Tambacounda, il est noté le début d'apparition de chenilles légionnaires et des oiseaux granivores dans le Bakel.

L'apparition de la chenille légionnaire a été globalement maitrisée. La Direction de la Protection des Végétaux (DPV) a bénéficié depuis 2015 d'un TCP de la FAO qui a permis de financer des activités de sensibilisation bien avant le démarrage de la campagne.
Des sessions de formation à la reconnaissance du ravageur et aux moyens de lutte ont été conduites avec l'ensemble des faitières dans la vallée du fleuve, le centre Sud et le Sud du pays.
Quelques difficultés ont été notées dans les zones de Nioro, Sédhiou et Tamba mais le retour des pluies a aidé à la disparition des larves.
Les oiseaux granivores ont été aperçus sur les champs de riz mais le gouvernement a appuyé la DPV pour la location d'avions et envisage dans le moyen terme l'utilisation de drones.

.

2.7 Situation des pâturages et du bétail

2.7.1 Situation des pâturages et des points d'eau

Les pâturages sont satisfaisants quantitativement pour le cheptel. Cependant la qualité de la biomasse est non appétente pour le cheptel dans certaines zones. Cependant, les animaux présentent dans l'ensemble un état d'embonpoint satisfaisant.

Dans la zone nord avec la reprise des pluies en fin août et leur bonne répartition, les pâturages sont bien fournis et les points d'eau temporaires sont bien remplis à l'exception du Nord du département de Matam dû à la longue pause pluviométrique notée dans cette partie du territoire.

Dans le centre, elle est marquée dans la région de Thiès par un tapis herbacé bien fourni pour l'alimentation du bétail. L'abreuvement se fait dans les mares et l'état d'embonpoint des animaux est satisfaisant. A Kaffrine, le tapis herbacé est bien fourni. Les mares sont bien remplies.

A l'Est du pays, à Tambacounda, les points d'abreuvement constitués de mares sont bien remplis. Les animaux sont bien nourris.

Au Sud, dans la région de Kolda, les marres et les cours d'eau constituent actuellement les points d'abreuvement exclusifs du cheptel. La biomasse herbacée constituant l'alimentation essentielle du cheptel est assez fournie et de qualité. A Ziguinchor, l'abreuvement des animaux est assuré par l'eau de puits ou l'eau courante ; les rivières et les marres. Les animaux utilisent pour leur alimentation la fane d'arachide, l'aliment usiné et le tapis herbacé. Cependant on note une raréfaction de la fane d'arachide sur le marché. L'aliment usiné est par contre présent sur le marché.

2.7.2 Mouvements du bétail

On note le retour massif des transhumants du nord.

2.7.3 Situation zoo sanitaire

La situation est calme dans l'ensemble.

Dans la zone nord il est noté des cas de clavelée, dermatose nodulaire, fièvre aphteuse et pasteurellose ovine.

Dans le centre, la campagne annuelle de vaccination du bétail a débuté. La fièvre aphteuse a été observée dans la région de Diourbel (Bambey), la situation est caractérisée par la campagne de vaccination des petits ruminants pour lutter contre la peste des petits ruminants.

Au sud du pays, il faut noter une indisponibilité du vaccin contre la pasteurellose ovine et une forte mortalité des jeunes porcs et bovins due à la fièvre aphteuse.
Dans la région de Kolda, la fièvre aphteuse a presque disparu, la campagne de prophylaxie médicale du bétail se prépare.
Dans la région de Sédhiou, la campagne de vaccination a débuté. Le programme spécial de vaccination des petits ruminants avec comme cible 80 % du cheptel national est en train d'être préparée.
A Ziguinchor, la situation zoo sanitaire est globalement stable.

.

2.7.4 Indice de végétation

Le début de sénescence de la végétation noté depuis la précédente décade s'est poursuivi dans la deuxième décade du mois d'octobre 2018. La baisse des valeurs du NDVI suit progressivement son cours du nord vers le sud du pays (Figures 1a, 1b et 1c), notamment dans les régions de Saint-Louis, Matam et Kédougou (Figure 1 : cercles rouges et Figure 2). En effet, dans la majeure partie du pays, les opérations de récoltes des premiers et deuxièmes semis (mil, maïs, arachide, niébé, etc.) ont déjà démarré.

Figure 7 : Indice de végétation Décade 2 (NDVI)

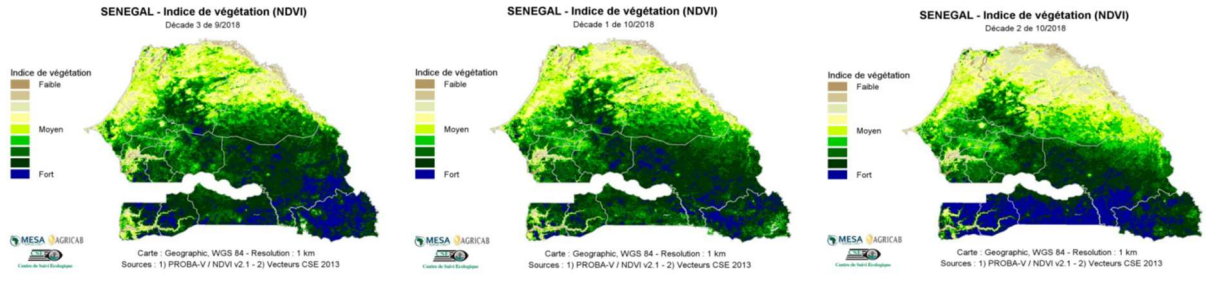

Figure 8 : Evolution de l'indice de condition de la végétation (VCI)

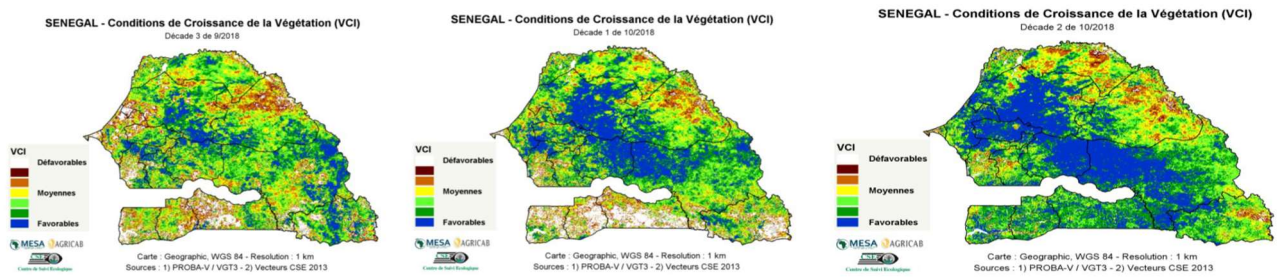

A la deuxième décade du mois d'octobre 2018, l'analyse de la Végétation Condition Index (VCI) montre que les conditions de croissance se dégradent progressivement dans les régions de Saint-Louis et Matam corroborant ainsi le début de la sénescence de la végétation notée dans ces zones. En revanche, dans le centre-ouest du pays (régions de Thiès, Louga et Diourbel) où la végétation n'a pas encore bouclé son développement, les conditions de croissance demeurent toujours favorables.

.

III. PREVISIONS DE PRODUCTIONS AGRICOLES 2018 /2019

3.1 Méthodologie de l'enquête agricole

Il s'agit d'une enquête par sondage à deux degrés, avec comme unités primaires les districts de recensement ruraux (DR) tels que définis lors du Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage de 2013 (RGPHAE) et comme unités secondaires les ménages agricoles. La méthodologie appliquée à l'enquête agricole est harmonisée au niveau de l'ensemble des pays du CILSS.

3.1.1 La base de sondage

Les résultats du dernier RGPHAE dénombrent 755 532 ménages agricoles pratiquant l'agriculture au sens large. Sur cette base 458 797 ménages agricoles font l'agriculture sous pluie. Ces derniers constituent la base de sondage de l'enquête agricole.

Base de sondage au 1er degré

Le fichier des ménages agricoles pratiquant la culture sous pluie est actuellement utilisé comme base pour les tirages du District de Recensement qui constituent les unités du premier degré. Les unités primaires ou DR sont tirées avec des probabilités inégales et avec remise (tirage PIAR) proportionnellement à leur taille, en termes d'effectif des ménages agricoles.

Base de sondage au 2e degré

La base de sondage du second degré est constituée, au niveau de chaque unité primaire (UP ou DR) tiré, de la liste exhaustive des ménages agricoles qui y habitent et représentant les unités secondaires (US).

Au deuxième degré, les unités secondaires (ou ménages agricoles), sont tirées avec des probabilités égales et sans remise (tirage PESR). Un nombre constant d'unités secondaires est sélectionné dans chaque DR de l'échantillon du premier degré. Ce nombre constant d'unités secondaires est égal à 5.

3.1.2Plan de sondage

Le plan de sondage comprend un échantillon global de 6340 ménages agricoles répartis dans 1268 DR et les 42 domaines d'étude. Cet échantillon représente un taux de sondage de 1,4 % soit 1 ménage sur 72. La répartition de l'échantillon tient compte des taux de sondages globaux et du poids agricole de la strate.

Pour des DR particuliers où la pratique de cultures sous pluies est localisée (vallée du fleuve Sénégal, zone maraichère des Niayes), une stratification de l'univers statistique (département) primaire (DR) est faite avant un tirage des unités secondaires. Les critères de stratification reposent principalement sur l'existence de cultures pluviales dans le département.

Pour l'estimation des rendements par culture, un échantillon des 12 districts de recensement est sélectionné sur le nombre d'UP du département de manière à ce qu'il y ait une bonne représentativité des cultures principales et différentes unités géographiques (communes). Au total, 60 carrés de rendement par culture sont posés par département soit en moyenne 5 carrés par district de recensement et par culture.

L'évaluation préliminaire des récoltes est faite à partir des résultats issus l'enquête agricole 2018-2019 de l'ensemble des 42 départements agricoles du pays :

.

- Les superficies réellement cultivées remontées par le dispositif de terrain et extrapolées au niveau de chaque département et par culture en utilisant l'estimateur du total de Horvitz-Thompson. Les données de chaque département sont ensuite agrégées au niveau national pour chaque culture afin de déterminer la superficie totale cultivée par spéculation.
- Pour les rendements, du fait que l'évaluation des carrés de rendement est en cours, des fiches sont envoyées aux Services Départementaux du Développement Rural (SDDR) et de la Direction de l'Agriculture chargés du suivi de la campagne et une estimation est faite par ces derniers sur la base de la configuration de la campagne agricole.
- Des prévisions de rendement, issus de la méthode de similarité avec le logiciel SPIRITS, basé sur l'analyse des séries temporelles d'indice de végétation. Cette méthode consiste à comparer les profils des NDVI(2018) pixel par pixel et décade par décade, pour chaque département, avec la série historique des NDVI de 1999 à 2017, en association avec un modèle corrélatif de rendement de terrain. Les données de NDVI PROBA V sont téléchargées depuis la plateforme Copernicius.

3.3 Estimation des résultats prévisionnels de superficie et de production de la campagne agricole 2018/2019

3.3.1 céréales

Selon les prévisions réalisées, la production de céréales issue de la campagne agricole 2018/2019 se situerait à **2 732 109 tonnes**, soit une hausse de 9% par rapport à la campagne précédente et de 47 % par rapport à la moyenne des 5 dernières années. Ces performances sont portées par le riz, le sorgho et le maïs et le fonio qui ont connu une augmentation. La hausse du sorgho s'explique en partie par les effets du programme d'adaptation lancé par le gouvernement au regard de la situation mitigée en début d'hivernage pour juguler les effets de la campagne. Aussi les pauses pluviométriques des mois de Juillet et Août n'ont pas impacté les zones de fortes productions de sorgho.

Concernant la production de riz, elle s'explique par l'effet du renforcement de la riziculture pluviale avec l'introduction de la culture de riz depuis 2014 dans les zones de plateau initialement milicole, l'extension des missions de la SODAGRI , initialement en charge de l'encadrement des producteurs pour la mise en valeur du bassin de l'anambé à une production en masse de riz pluvial, la poursuite de la réhabilitation des aménagements et la création de nouveaux périmètres irrigués avec la SAED, la production de riz par la SODEFITEX dont la prérogative initiale était seulement la production de coton.

.

Tableau 1 : Production prévisionnelle de céréales 2018-2019 (en tonnes)

Cultures	Production prévisionnelle 2018/2019 (T)	Production 2017/2018 (T)	Moyenne des 5 dernières années 2013-2017(T)	Variation par rapport à 2017/2018 (%)	Variation par rapport à la moyenne des 5 dernières années (%)
Mil	827601	875484	640170	-5	29
Sorgho	291171	217491	155274	35	80
Maïs	476621	410364	293065	16	63
Riz	1132795	1011269	771682	12	47
Fonio	3921	3857	2902	2	35
Total céréales	**2732109**	**2516466**	**1863113**	**9**	**47**

Source : DAPSA

3.3.2 Racines et tubercules

S'agissant des tubercules, les prévisions de production ont révélé une augmentation de 32, 1% par rapport à la campagne précédente. La production de manioc (82,5% de la production de tubercules) aurait connu un accroissement de 37 %, en comparaison de celle réalisée en 2017/2018 et de 123% par rapport à la moyenne des 5 dernières années. La production de pomme de terre est provisoirement estimée à 140000 tonnes, soit une hausse de 17,86 % grâce en partie à la subvention sur les semences de 50% accordée par l'Etat. Elle fait passer le taux de couverture des besoins nationaux en pomme de terre de 6 mois en 2016-2017 à 8 mois en 2017-2018.

Tableau 2 : Production prévisionnelle de tubercules 2018/2019 (Tonnes)

Cultures	Production prévisionnelle 2018/2019 (T)	Production 2017/2018 (T)	Moyenne des 5 dernières années 2013-2017(T)	Variation par rapport à 2017/2018 (%)	Variation par rapport à la moyenne des 5 dernières années (%)
Pomme de terre	140000	118783	64625	17,7	110,83
Patate douce	76300	72000	51750	5,9	47,43
Manioc	1022802	747473	459026	37	123
Total	**1239102**	**938256**	552125	**32,1%**	**124,4%**

Source : DAPSA

3.3.3 Légumineuses

La production arachidière de 2018/2019 devrait s'établir à 1 432 086 tonnes, après 1 405 223 tonnes obtenues lors de la campagne précédente. Si les prévisions se confirment, cette production connaitrait un accroissement de 1,9 % par rapport à la campagne **2017/2018** et de 49,4 % comparativement à la moyenne des cinq dernières campagnes. Cette évolution est imputable à la hausse conjuguée des superficies et des rendements. La légère hausse notée sur les rendements serait en liaison avec la bonne qualité des semences mises à la disposition des paysans mais également du fait que les premières vagues de semis d'arachide ont connu un bon début de floraison avant que la séquence sèche ne vienne créer une situation de stress. Les productions de sésame et de niébé seraient également inscrites en hausse, aussi bien par rapport à la campagne précédente que par rapport à la moyenne du dernier quinquennat. Il faut rappeler que ces deux spéculations étaient concernées par le programme d'adaptation.

.

Tableau 3 : Production prévisionnelle de légumineuses, oléagineux 2018/2019 (Tonnes)

Cultures	Production prévisionnelle 2018/2019 (T)	Production 2017/2018 (T)	Moyenne des 5 dernières années 2013-2017(T)	Variation par rapport à 2017/2018 (%)	Variation par rapport à la moyenne des 5 dernières années (%)
Arachide	1432086	1405223	958695	1,9%	49,4%
Sésame	18552	12879	9810	44,0%	100%
Niébé	151055	108662	78836	39%	92%
Coton graine	19924	20000	22168	-0,4%	-10,1%

Source : DAPSA

3.3.3 Production autres produits horticoles

La production horticole devrait également s'accroitre aussi bien par rapport à la campagne précédente que par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes agricoles. La production horticole de cette présente campagne est estimée à 1 423 250 tonnes ; essentiellement marquée par la culture de la pomme de terre, de la tomate industrielle et des produits d'exportation comme le haricot vert et la mangue.

Concernant la tomate industrielle, la production a nettement augmenté cette année, passant de 70 000 tonnes en 2017 à 77 000 tonnes en 2018, soit une hausse de 10 % grâce aux mesures d'accompagnement mises en place de 3000 tonnes d'engrais 9 23 30 subventionnées à hauteur de 50% et de l'engagement des agro-industries pour le développement de la filière tomate.

Tableau4 : Production prévisionnelle d'autres cultures 2018 (Tonnes)

Cultures	Production prévisionnelle 2018 (T)	Production 2017(T)	Moyenne des 5 dernières années 2013-2017(T)	Variation par rapport à 2017/2018 (%)	Variation par rapport à la moyenne des 5 dernières années (%)
Oignon	428615,3	400000	347681	7%	23,3%
Tomate industrielle	77000	70000	52425	10%	46,9%
Tomate cerise	76300	68000	82625	12%	-7,7%
Banane	35330	30000	34625	18%	2,0%
Melon	33435	28000	21300	19%	57,0%
Mangue	135700	132000	129250	3%	5,0%
Agrumes	50500	45000	46250	12%	9,2%
Bissap	1526	1300	5500	17%	-72,3%
Pastèque	1 174 416	801417	241182	46,5%	386%
Haricot vert	20350	18700	15800	9%	28,8%

Source : DHORT, DAPSA

I.V SITUATION ALIMENTAIRE

La situation alimentaire disponible est celle de la période de soudure ; Les résultats du cadre du cadre harmonisé de Novembre permettront d'avoir la situation actuelle. Néanmoins, les bonnes récoltes prévues permettront d'assurer une forte disponibilité alimentaire.

L'enquête de sécurité alimentaire (ESA) de Juillet 2018, a montré qu'au niveau national, 79,7% des ménages ont une consommation alimentaire acceptable et 85,8% ont une bonne diversité alimentaire. La proportion de ménages ayant une consommation alimentaire limite s'élève à 12%, celle ayant une consommation pauvre à 8,3% et la proportion des ménages ayant une diversité alimentaire acceptable s'élève à 1,8%, tandis que, celle des ménages ayant une diversité alimentaire pauvre est de 12,4%.

.

L'analyse du SCA selon le milieu de résidence montre des disparités entre le milieu urbain et le milieu rural. La proportion de ménages ayant une consommation alimentaire acceptable est plus faible en milieu rural (76,9%) qu'en urbain (82,6%). Le pourcentage de ménages ayant une consommation alimentaire limite est légèrement plus élevé en milieu rural (13,3%) qu'en milieu urbain (10,6%), tout comme la proportion de ménages ayant une consommation alimentaire pauvre : 9,8% en milieu rural contre 6,8% en milieu urbain.

Graphique 9 : groupe de consommation alimentaire selon le milieu de résidence

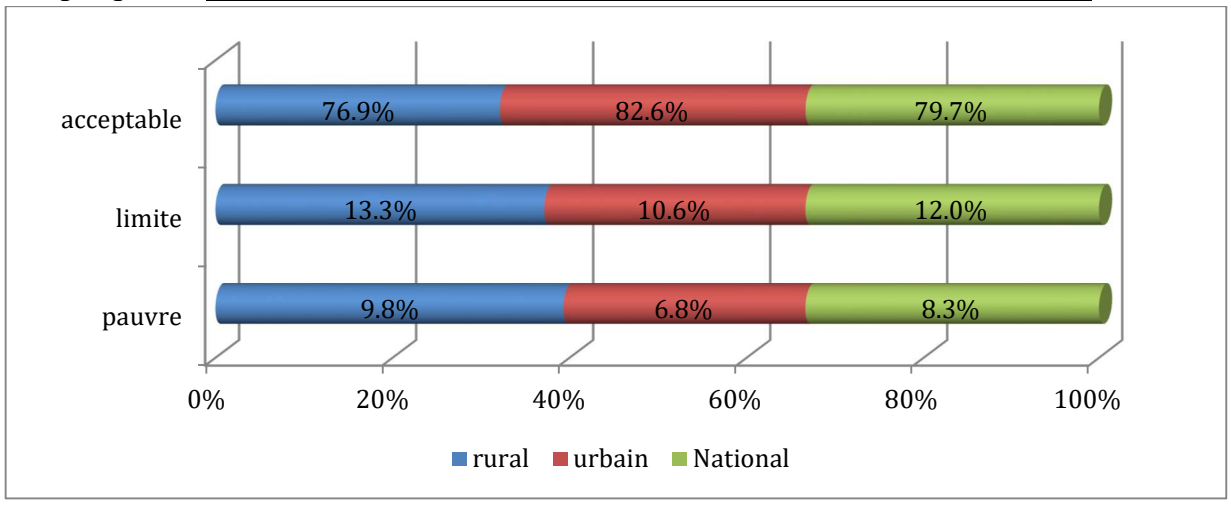

Au niveau départemental, Bambey (93,1%), Bignona (98,9%), Diourbel (97,9%), Foundiougne (99%), Gossas (95,4%), Guédiawaye (94,8%), Mbacké (98,7%), Matam (95,3%), Oussouye (94,4%), Ranérou (93,2%), Saint Louis (91,3%), Tivaoune (99%) et Ziguinchor (91%) ont une consommation alimentaire acceptable. Les proportions de ménages ayant une consommation alimentaire pauvre et limite, sont plus importantes dans les départements de : Bakel (47,7%), Goudiry (56,6%), Koumpentoum (71%), Louga (43,4%), Salémata (77,9%) et Tambacounda (73,6%).

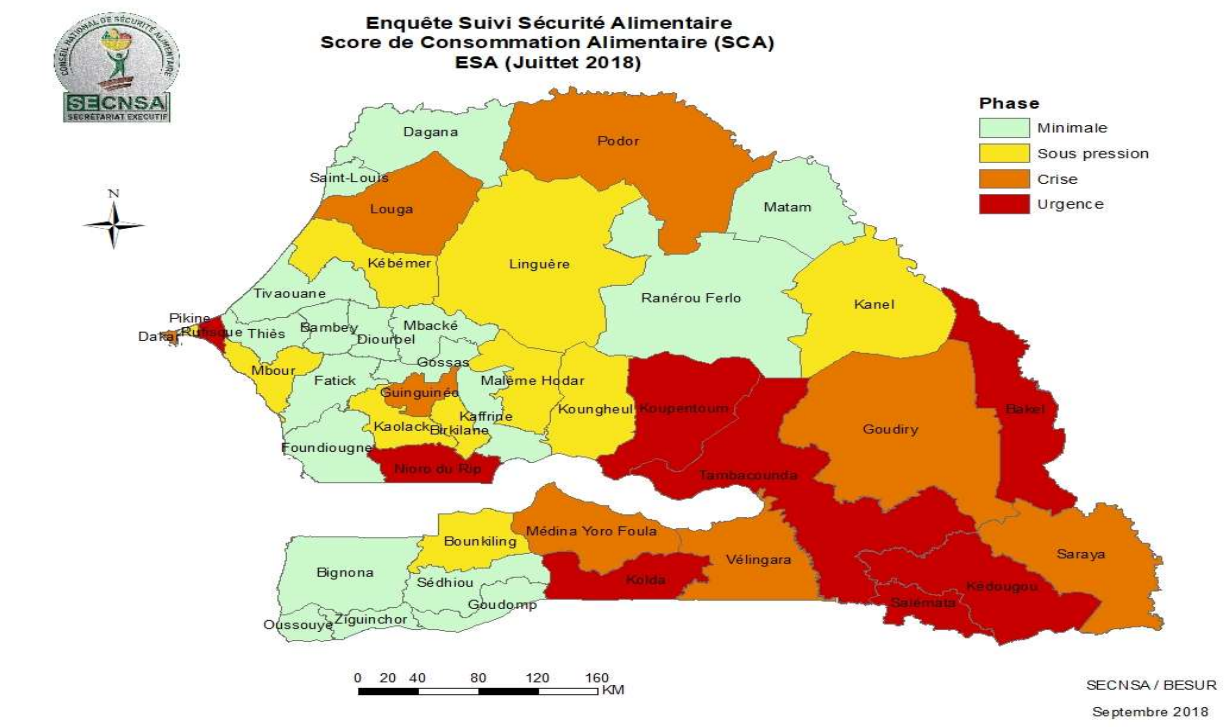

L'analyse du Score de diversité alimentaire au niveau ménage, montre que dans six (6) départements, les ménages ont un score de diversité alimentaire pauvre. Dans ces localités plus de 6 ménages sur 10 ont une diversité alimentaire pauvre (Moins de 8 groupes d'aliments). Ces ménages vivent dans les départements de : Louga (59,8%), Vélingara (62,5%), Médina Yora Foula (78%), Linguère (91,1%), Koungheul (82%) et Kébémer (77,4%). Les départements de Kédougou (78,9%) et Kolda (48%) sont les seules localités où l'on trouve des ménages qui ont une diversité alimentaire acceptable (9 groupes d'aliments)

.

Les ménages vivant en milieu urbain (93,7%), ont une meilleure diversité alimentaire (plus de 9 groupes d'aliments) que ceux du milieu rural (78%). La proportion de ménages ayant une diversité alimentaire pauvre est plus élevée en milieu rural (19,8%) qu'en milieu urbain (4,9%).

Graphique 10 : <u>diversité alimentaire selon le milieu de résidence</u> :

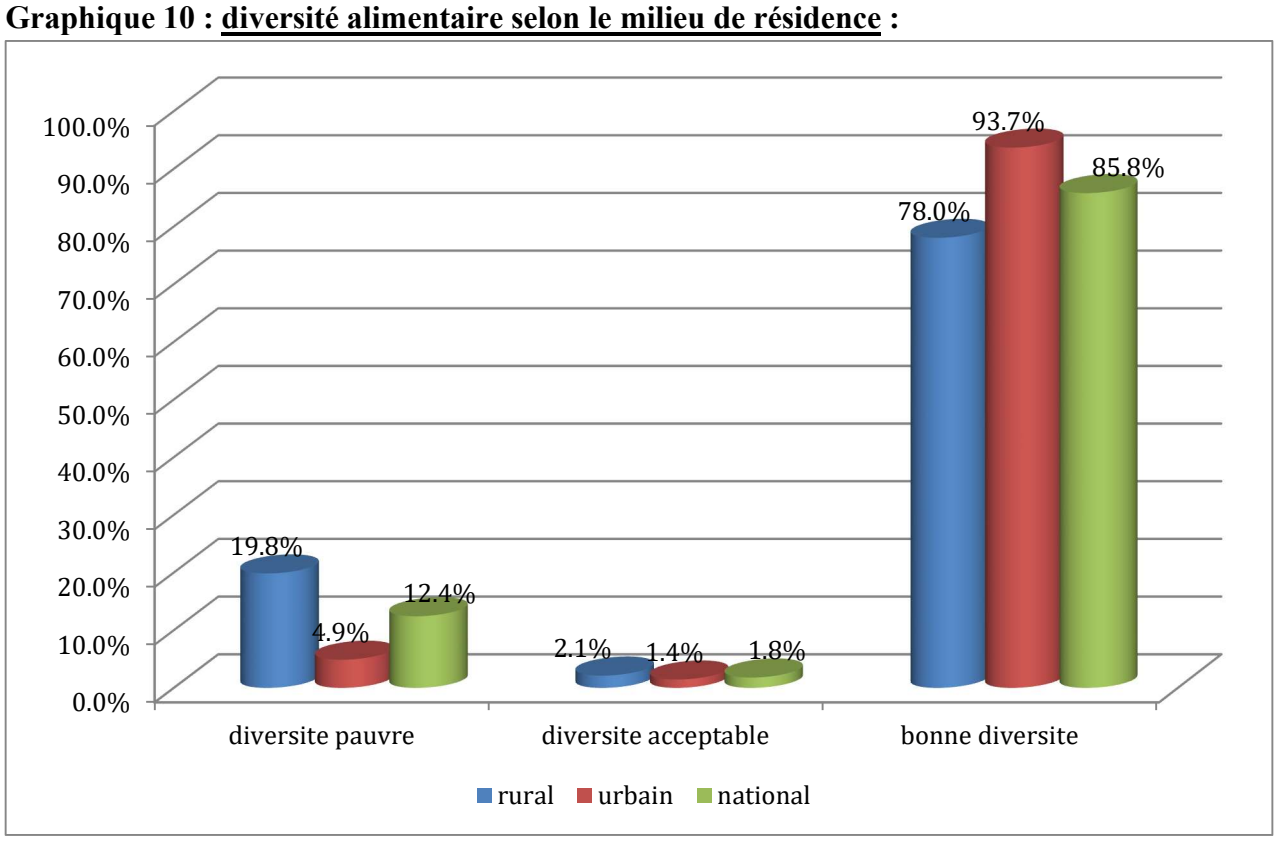

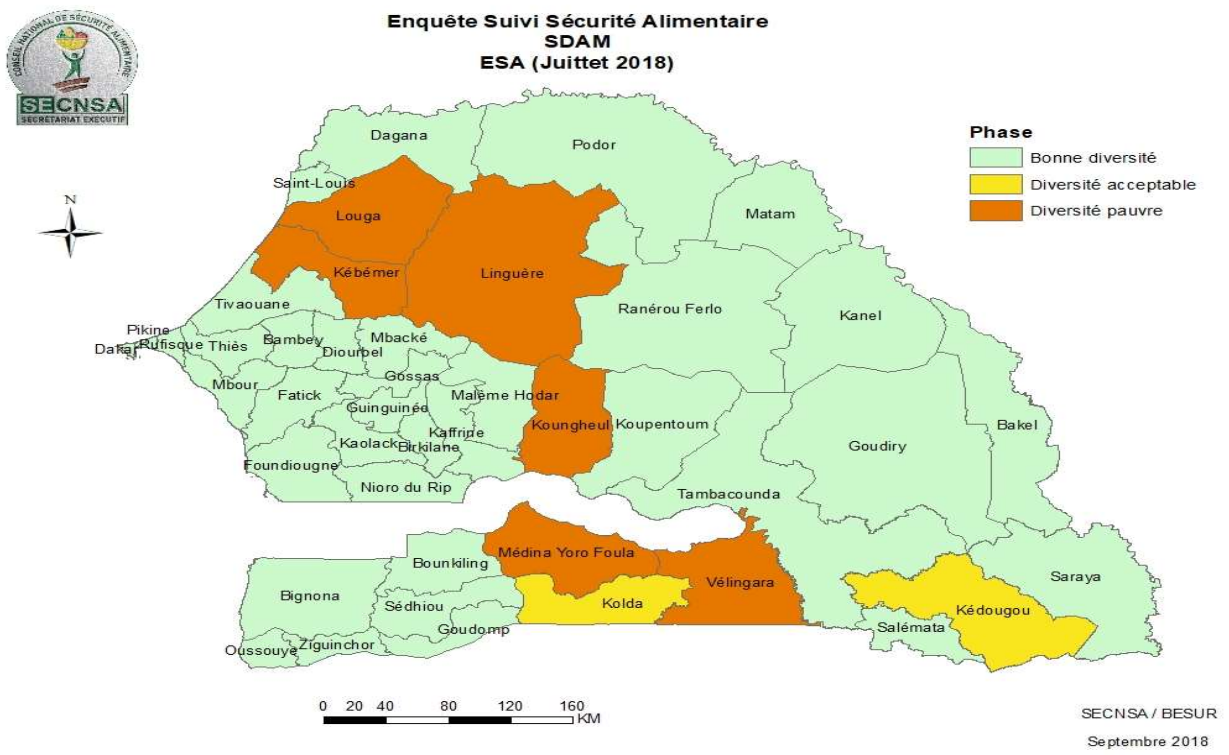

Sur la base de l'analyse du SCA et du SDAM, La Situation alimentaire au Sénégal est relativement bonne pendant cette période de l'année.

La situation alimentaire au mois d'Octobre est globalement calme, pas de choc noté. Le démarrage tardif de l'hivernage et la longue pause pluviométrique qui s'en est suivie avait suscité des inquiétudes sur d'éventuels déficits de production. Toutefois compte tenu du prolongement de l'hivernage tout ceci a été résorbé.
Par ailleurs la situation du pâturage est à surveiller de près car malgré l'abondance de biomasse, celle-ci n'est pas souvent appété par le bétail.
Le cadre harmonisé qui se tiendra du 05 au 09 Novembre 2018 et l'enquête de référence du PNASAR en cours permettront de disposer des éléments plus affinés pour mieux apprécier la situation alimentaire et pastorale.

.

V BILAN CEREALIER

Les données de base ayant servi à l'élaboration du bilan céréalier sont les suivantes:

Population

La population utilisée pour le calcul des bilans céréaliers résulte de la projection faite à partir des données du Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage de 2013. Au 01 Novembre 2018, la population s'élève à 15 726 037 habitants.

Production disponible

Les données sur les productions sont encore provisoires. Les pertes et les réserves en semences sont estimées à 15 % des productions brutes. Par ailleurs, pour le riz, il est tenu compte d'un coefficient de transformation de 65% ; La campagne agricole 2018 /2019 a enregistré une production céréalière prévisionnelle de 2 732 109 Tonnes. La production céréalière disponible du 30/10/2018 au 01/11/2018 s'élève à 1 985 286 tonnes contre 1 559 770 tonnes pour la campagne agricole précédente soit une hausse de 27,28% comparée à 2017.

Tableau 5 : Production brute et production disponible 2018 et 2017

culture	Production brute 2018(tonnes)	Production disponible 2018(tonnes)	Production brute 2017 (tonnes)	Production disponible 2017(tonnes)
mil	827 601	703 461	891 069	757 409
sorgho	291 171	247 495	225 696	191 842
maïs	476 621	405 128	417 259	354 670
riz	1 132 795	625 869	1 015 334	507 667
fonio	3 921	3 333	4 024	3 420
Total	2 732 109	1985286	2 549 357	1 559 770

Source : DAPSA, résultats prévisionnels 2018/2019

Importations et aides alimentaires

Estimées à 1 213 264 en juillet 2018, les importations de céréales sont constituées essentiellement de riz, de blé, de mil, et de maïs. Les importations du riz en 2018 sont estimés à 638 140 tonnes soit 52,5 % % des importations céréalières. Le blé vient en deuxième place avec 361 308 tonnes soit 29 % des importations. Avec 207 490 tonnes, le mais représente 17% des céréales importées.

Le faible taux d'importation du mil peut s'expliquer par l'importance de la production locale.

Tableau 6 : Importations commerciales (Tonnes)*cumul Août 2018/cumul Août 2018

Céréales	Importations 2017*	Importations 2018*
riz	549636	638140
maïs	189369	207490
blé	362890	361308
Mil-sorgho	5193	6312
autres	25	14
TOTAL	1107113	1213264

Source : Note d'Analyse du Commerce Extérieur Juillet 2018, ANSD

.

Stocks 2018

Les stocks sont essentiellement constitués des stocks de sécurité et des dons et aides ; les stocks paysans n'étant pas disponibles.

Tableau 7 : STOCKS CSA 2018

TYPE STOCK	**VOLUME (T)**	
STOCK SECURITE ALIMENTAIRE	4 000	
DON (KR)	7 000	
TOTAL	**11 000**	

Disponibilité céréalière

Les disponibilités internes comprenant la production nationale nette 1 985 286 tonnes et les stocks 11 000 tonnes sont évaluées à 1 996 286 tonnes et couvrent 68,6% des besoins estimés à 2 909 317 Tonnes. Ces disponibilités permettent de couvrir 8,23 mois de subsistance. Le déficit brut avant importation est de 913 031 tonnes. Concernant la couverture en mois de subsistance, on note une disparité entre les départements (cf annexe1).

Consommation

La norme retenue pour la consommation humaine en céréales est de 185 kg/hbts/an en céréales. La bonne production de la campagne agricole 2018/2019 a impacté positivement la disponibilité agricole et indirectement la consommation.

VI. SITUATION DES MARCHES AGRICOLES

Le niveau d'approvisionnement des marchés en cette période de l'année est faible à moyen pour les produits locaux (céréales sèches, légumineuses) et abondant pour les céréales importées (riz, maïs). L'essentiel des transactions s'opèrent autour des produits humides (maïs, arachide, niébé, pastèque) issus de la campagne agricole 2018/19.

Les prix des produits locaux (céréales, légumineuses) pratiqués en octobre 2018, dans les différentes zones sont globalement inférieurs à leurs niveaux de l'année écoulée à la même époque. Ce qui atteste que la situation, vécue en 2018, est moins tendue ou plus reluisante que celle de 2017 à la même période. Cela s'explique par plusieurs facteurs dont : les bonnes productions (céréales, arachide) enregistrées lors de la campagne agricole 2017/18 et des difficultés de commercialisation de l'arachide (principale culture de rente).

NB : L'Analyse des prix porte sur la deuxième décade du mois d'Octobre.

6.1 Approvisionnement des marchés

Dans les marchés des régions nord, l'approvisionnement est majoritairement constitué de riz (local décortiqué, importé) dans tous les marchés, suivi du mil dans les marchés de St-Louis (St-Louis commune, Mpal) et de Louga commune, puis du maïs importé en provenance du Mali dans les marchés de Matam (Ourossogui, Agnam Thiodaye, Orkadiéré).

Concernant les légumineuses, elles sont faibles et plus présentes dans les marchés des régions de St-Louis (St-Louis commune, Mpal) pour l'arachide et de Louga (Louga commune, Gouille Mbeuth) pour le niébé.

Hormis les productions locales de la zone (riz local décortiqué, niébé) les produits locaux (mil, maïs, arachide) proviennent des régions excédentaires : Kaffrine, Kaolack et du marché de Touba, le riz importé provient de Dakar.

.

Les marchés des régions du Centre sont les principales sources d'approvisionnement des marchés du pays pour les produits locaux (céréales sèches, arachide). En effet, ces régions sont excédentaires et abritent les principaux marchés ruraux de collecte, à partir des quels les transferts s'opèrent vers les marchés de regroupement ou de consommation situés dans la zone (Kaolack, Kaffrine, Touba) et dans les centres urbains des autres régions (capitales régionales, départementales). Les principaux produits consommés ou commercialisés dans cette zone sont le riz importé, le mil et l'arachide. Durant cette période, le niveau d'approvisionnement des marchés en produits secs est faible à moyen. Cette situation s'explique par l'épuisement des réserves paysannes et la faiblesse des niveaux des stocks commerçants.

Les régions Sud et Est sont composées de marchés ruraux de collecte qui se trouvent dans les régions de Tambacounda et de Sédhiou, de marchés frontaliers des régions de Kolda (Diaobé, Saré Yoba) et de Sédhiou (Touba Mouride, Saré Alkaly) et des marchés urbains de regroupement ou de consommation (Tambacouna, Kolda, Sédhiou, St-Maure, Bignona). Les principaux produits consommés ou commercialisés dans ces zones sont le riz importé, le mil, le maïs et l'arachide. A l'instar des autres marchés du pays, le niveau d'approvisionnement de ces marchés est faible à modéré pour les produits locaux et abondant pour le riz importé.

Hormis la relative rareté des produits secs dans les marchés, il est observé la mise en marché des produits avec un important taux d'humidité (maïs, arachide coque, mil), issus de la campagne agricole en cours (2018/19), destinés à la consommation immédiate, donc non encore favorables au stockage de longue durée

6.2 Marchés ruraux de collecte

Prix au producteur

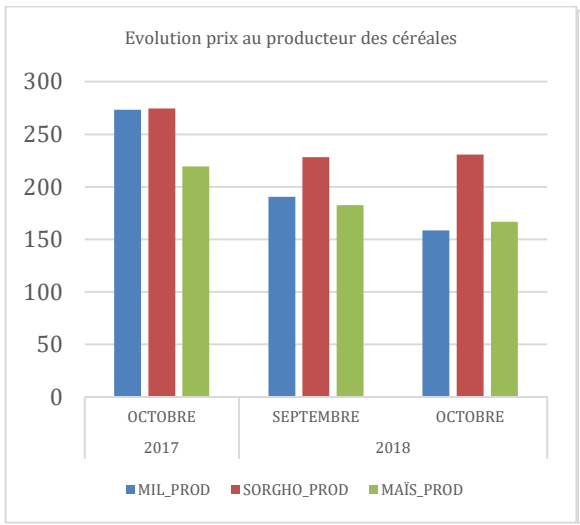

Graphe 11 : Prix au producteur céréales

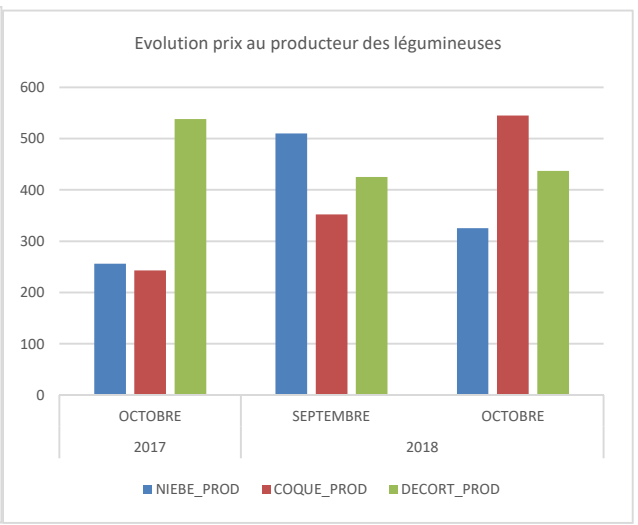

Graphe 12 : prix au producteur légumineuses

Les prix au producteur des céréales locales sèches s'affichent à : 145 F CFA/kg (mil), 160 F CFA/kg (maïs), alors que le sorgho est toujours absent dans les marchés ruraux de collecte. Par rapport à leurs niveaux de l'année écoulée, à la même décade, le prix du mil a chuté avec une variation de -62%, tandis que celui du maïs s'est modérément dégradé (-16%). Ces baisses augurent une situation reluisante par rapport aux périodes de comparaison.

Les prix au producteur des légumineuses se situent à : 200 F CFA/kg (arachide coque), 375 F CFA (arachide décortiquée) alors que le niébé n'a pas été offert dans les marchés ruraux de collecte suivis. Comparés à leurs niveaux de la même décade 2017, les prix se sont dépréciés de -29% (coque) et -50% (décortiquée). Ces importantes variations s'expliquent par la non stabilisation des prix de l'arachide caractérisée par un fort taux d'humidité incompatible avec le stockage.

.

Prix au consommateur

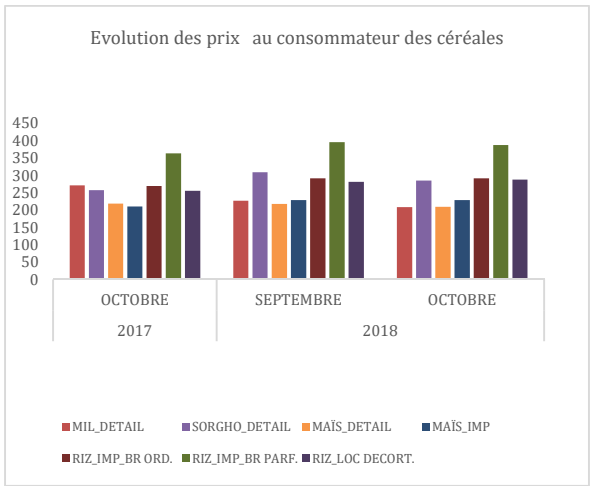

Graphe 13 : Prix au consommateur des céréales

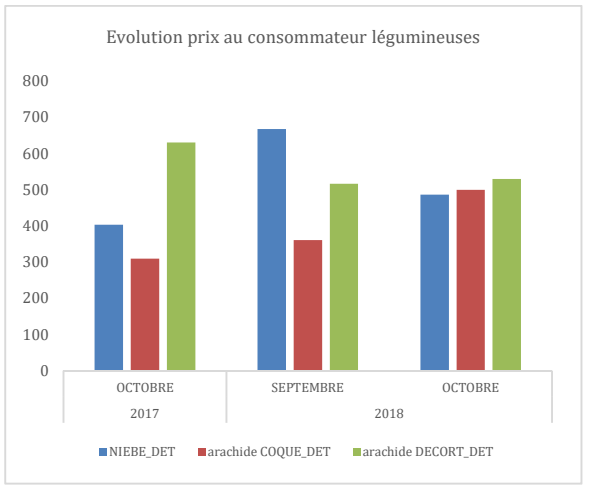

Graphe 14 : prix au consommateur des légumineuses

Les prix de détail des céréales locales sèches se situent à : 210 F CFA/kg (mil souna), 310 F CFA (sorgho), 205 F CFA/kg (maïs). Comparés à leurs niveaux de la même décade en 2017, seul le prix du mil a enregistré une importante variation (-36%), tandis que ceux du sorgho et du maïs n'ont que faiblement varié.

Le prix du riz local décortiqué qui se situe à 330 F CFA/kg, est supérieur à sa valeur de l'année antérieure à la même période (275 F CFA/kg), soit +23% et +17%, respectivement. Ces hausses s'expliquent par la qualité du riz qui n'est offert présentement que par les industriels.

Les prix des deux variétés de riz importé (non parfumé, parfumé) restent relativement stables, tandis que celui du maïs a légèrement diminué du fait de l'arrivée de la variété locale

L'analyse par zone révèle quelques disparités :

- Dans la zone centre, les prix au producteur des céréales dans les marchés ruraux de collecte de cette zone s'affichent comme suit : Kaolack (145 F CFA/kg), Kaffrine (225 F CFA/kg) et le pic relevé dans la région de Fatick 275 F CFA/kg pour le mil, « 150-175 » FCFA/kg pour le maïs. Les prix de détail/consommateur s'établissent comme suit : « 155-300 » F CFA/kg pour le mil, « 165- 200 » FCFA/kg pour le maïs, « 275-300 » FCFA/kg pour le riz importé non parfumé. Les prix au producteur de l'arachide décortiquée ne sont collectés que dans les marchés ruraux de collecte de Kaolack (320 F CFA/kg) et de Kaffrine (340 FCFA/kg). Les marchés reprennent progressivement leur rythme normal de fonctionnement après la morosité de la période de soudure (juillet, août, septembre) correspondant aux travaux champêtres.

- Les prix pratiqués des céréales les plus consommées dans la zone Nord ont oscillé dans les fourchettes suivantes : « 260-275 » F CFA/kg pour le riz local décortiqué, « 275 - 300 » F CFA/kg pour le riz importé non parfumé, « 195-240 » F CFA/kg pour le maïs importé, tandis que les prix du maïs local n'ont été collectés que dans deux régions : St-Louis, Thiès. Pour les légumineuses, seuls le niébé et l'arachide décortiquée sont disponibles sur les marchés des régions nord. Les prix de ces produits ont évolué entre un minimum de 225 F CFA/kg dans les marchés de Louga et un maximum de 600 F CFA/kg dans ceux de St-Louis, alors que pour l'arachide décortiquée la fourchette est de « 600-665 » F CFA/kg. Les prix de détail/consommateur s'établissent comme suit : « 155-300 » FCFA/kg pour le mil, « 165-200 » FCFA/kg pour le maïs, « 275- 300 » FCFA/kg pour le riz importé non parfumé.

.

VII. SITUATION NUTRITIONNELLE.

La situation nutritionnelle disponible est celle de l'enquête de Sécurité alimentaire (ESA) de Juillet 2018, ont révélés que la prévalence nationale de la malnutrition aiguë globale chez les enfants de moins de 5 ans est de 6,7%. Selon les normes de l'organisation mondiale pour la santé (OMS), le pays, est dans une situation Nutritionnelle précaire.

En effet, sur les 45 départements du Sénégal, 14 départements affichent un taux de Malnutrition aiguë globale en dessous du seuil de 5% (situation acceptable), 09 départements ont dépassé le seuil des 10% de MAG (seuil d'alerte) et 2 Départements enregistrent les prévalences les plus importantes qui sont respectivement égale et supérieure au seuil critique de 15% (seuil d'urgence).

La tendance de cette situation nutritionnelle précaire du pays, traduit également en partie la pauvreté du régime alimentaire individuel des enfants et celui des femmes enceintes et allaitantes avec des taux qui sont respectivement, 92,3% d'enfants de moins de 5 ans et 99,4% des femmes enceintes et allaitantes ayant une diversité alimentaire pauvre.

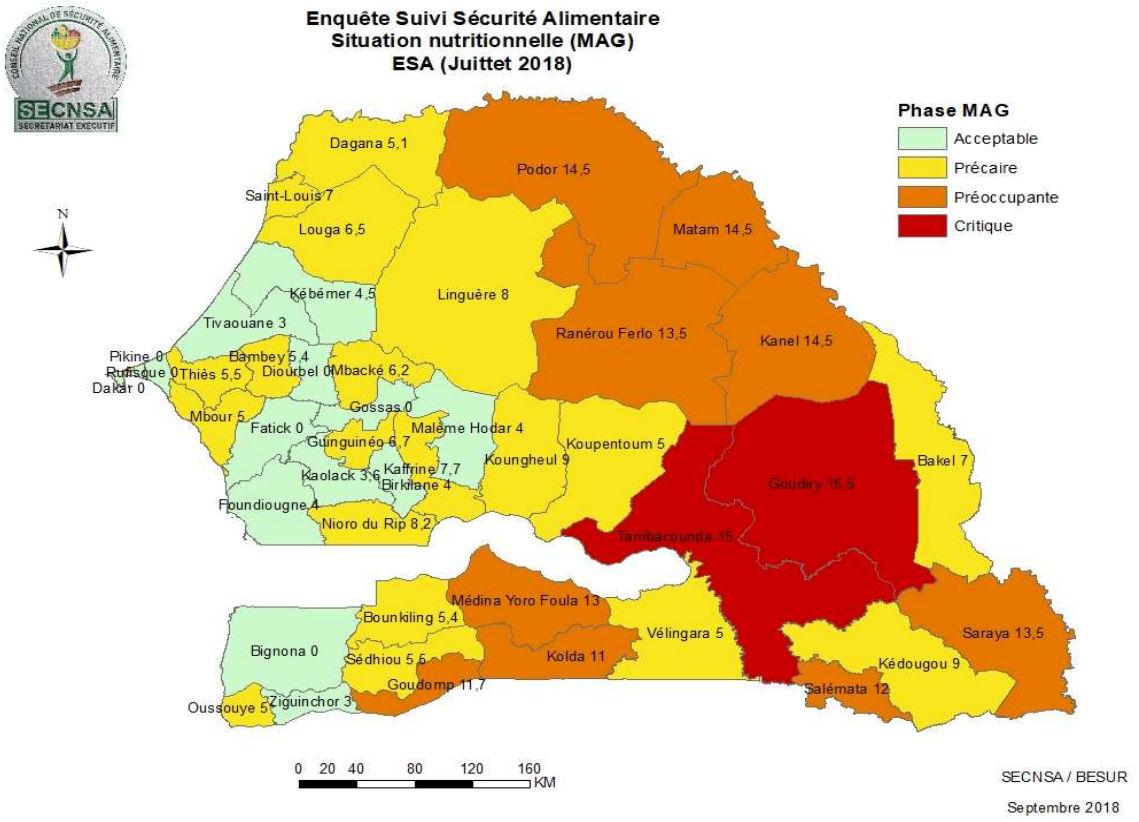

VIII.ZONES A RISQUE DE FAIBLE PRODUCTIVITE

La situation des zones à risques de faible productivité agricole est appréciée sur la base du rapport de la mission effectuée par le Groupe de Travail Pluridisciplinaire (GTP) au cours de la période allant du 15 au 20 Octobre 2018. Cette mission de suivi rapproché de l'évolution de l'hivernage et de la campagne agricole, s'est déroulée sur toute l'étendue du territoire national. Elle a ainsi permis de collecter des informations portant sur l'installation de l'hivernage, l'état d'avancement de la saison, la situation phénologique des cultures, l'état des pâturages, le niveau d'approvisionnement et des prix sur les marchés dans une perspective d'identifier d'éventuelles zones à risque de faible productivité agropastorale.

Les conclusions issues du rapport de mission laissent apparaître une absence de zones à risque d'insécurité alimentaire, du fait notamment du bon comportement de l'hivernage.

Toutefois, certaines zones pourraient connaître de légères baisses de rendement dans la région de Thiès et de Diourbel, en particulier les départements Tivaouane, bambey, Diourbel sur l'arachide, le mil, le maïs.

.

IX.CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Conclusion

La campagne agricole 2018/2019 a été caractérisée

- Un début d'hivernage difficile marqué par des pauses pluviométriques très longues par endroits ;
- Une bonne pluviométrie de la dernière décade du mois d'Août, jusqu'à la deuxième décade du mois d'Octobre.

Pour faire face aux éventuelles conséquences de pertes de semis, le gouvernement a mis en place un programme d'adaptation portant sur 5 filières à cycle court (niébé, sésame, pastèque, Sorgho et manioc).

L'effet combiné du programme agricole régulier de soutien aux producteurs en intrants, du programme d'adaptation et de la bonne pluviométrie qui a caractérisé la deuxième moitié de la campagne ont permis d'avoir de très bonnes récoltes pour l'ensemble des spéculations.

Par ailleurs, la situation pastorale est jugée stable malgré la présence par endroits des espèces de pâturages non appétées par le bétail et l'apparition de la Dermatose Contagieuse Bovine et de l'helminthose chez les équidés.

Recommandations

Sur la base des constats sur le suivi de la campagne, il est recommandé :

A l'endroit du Sénégal et de ses partenaires Techniques et financiers de :

- Inciter les pasteurs à vacciner le bétail
- Mettre à profit la longue crue qui a prévalu dans les stations hydrologiques de Podor et Matam, pour encourager la culture de décrue dans la Vallée du Fleuve Sénégal ;
- Renforcer la lutte contre les feux de brousse
- Sensibiliser les pasteurs sur la nécessité de constituer des réserves fourragères
- Conduire des missions conjointes Gouvernement/Partenaires d'évaluation des récoltes en prélude des missions du CILSS ;

A l'endroit du CILSS de :

- Renforcer le groupe de travail pluridisciplinaire (GTP) mis en place dans le cadre du suivi de la campagne agro pastorale ;
- Renforcer les capacités des cadres du Ministère de l'Agricultures à l'utilisation des données d'observation de la terre pour le suivi de la campagne agropastorale (SIG et TDT).

X.ANNEXES

Annexe1 : DISPONIBILITE CEREALIERE PAR DEPARTEMENT

NOM LOCALITE	Population(hbts)	Production céréalière disponible(kg)	Besoins(kg)	Taux de couverture	nombre de mois de couverture
DAKAR	1326197		245 346 445	0%	0,00
PIKINE	1354825		250 642 625	0%	0,00
RUFISQUE	567826	89	105 047 810	0%	0,00
GUEDIAWAYE	381476	-	70 573 060	0%	0,00
BIGNONA	294912	29 827 169	54 558 720	55%	6,56
OUSSOUYE	56438	21 526 456	10 441 030	206%	24,74
ZIGUINCHOR	289904	32 473 636	53 632 240	61%	7,27
BAMBEY	349282	47 209 426	64 617 170	73%	8,77
DIOURBEL	312822	14 019 366	57 872 070	24%	2,91
MBACKE	1084393	15 782 224	200 612 705	8%	0,94
DAGANA	275483	88 104 242	50 964 355	173%	20,74
PODOR	422581	91 126 183	78 177 485	117%	13,99
SAINT-LOUIS	337945	88 349 312	62 519 825	141%	16,96
BAKEL	165520	15 680 338	30 621 200	51%	6,14
TAMBACOUNDA	356582	75 163 979	65 967 670	114%	13,67
GOUDIRY	136890	30 675 658	25 324 650	121%	14,54
KOUMPENTOUM	153083	29 492 352	28 320 355	104%	12,50
KAOLACK	569 912	75 596 663	105 433 720	72%	8,60
NIORO	416 186	124 405 261	76 994 410	162%	19,39
GUINGUINEO	134 307	20 254 483	24 846 795	82%	9,78
MBOUR	766432	29 825 607	141 789 920	21%	2,52
THIES	765213	10 738 371	141 564 405	8%	0,91
TIVAOUANE	518120	11 423 185	95 852 200	12%	1,43
KEBEMER	297673	4 641 638	55 069 505	8%	1,01
LINGUERE	277928	10 794 122	51 416 680	21%	2,52
LOUGA	428801	11 030 053	79 328 185	14%	1,67
FATICK	399 499	80 225 355	73 907 315	109%	13,03
FOUNDIOUGNE	329 074	98 363 224	60 878 690	162%	19,39
GOSSAS	112 717	19 102 009	20 852 645	92%	10,99
KOLDA	286 695	61 058 105	53 038 575	115%	13,81
VELINGARA	324 447	225 966 208	60 022 695	376%	45,18
MEDINA YORO FOULAH	160 933	68 756 457	29 772 605	231%	27,71
MATAM	329587	7 960 029	60 973 595	13%	1,57
KANEL	288463	6 387 386	53 365 655	12%	1,44
RANEROU	62035	6 061 197	11 476 475	53%	6,34
KAFFRINE	248 685	73 296 500	46 006 725	159%	19,12
MBIRKILANE	121 204	59 033 596	22 422 740	263%	31,59
KOUNGHEUL	195 712	70 943 485	36 206 720	196%	23,51
MALEM HODDAR	113 355	91 702 250	20 970 675	437%	52,47

.

KEDOUGOU	92484	29 335 862	17 109 540	171%	20,58
SALEMATA	26042	9 078 045	4 817 770	188%	22,61
SARAYA	59743	10 510 275	11 052 455	95%	11,41
SEDHIOU	178611	96 088 010	33 043 035	291%	34,90
BOUNKILING	171809	55 227 592	31 784 665	174%	20,85
GOUDOMP	184234	40 969 903	34 083 290	120%	14,42

Annexe 2: Tableau pluviométrique au 20 octobre 2018

Stations	Cumul décadaire	Cumul au 20 Oct		
		2018	2017	Normale
Saint Louis	0.0	215.0	224.8	252.7
Podor	0.0	199.8	137.8	222.4
Matam	0.6	304.5	435.8	383.7
Ranérou	0.0	393.2	280.0	440.1
Louga	1.6	379.7	338.8	293.7
Linguère	0.0	414.7	516.0	414.2
Diourbel	23.5	534.1	602.7	471.0
Bambey	19.0	446.0	567.7	484.1
Thiès	7.1	264.3	356.7	443.7
Mbour	8.2	261.7	780.0	508.1
Dakar Yoff	7.7	232.0	356.3	377.7
Fatick	11.6	501.7	523.3	414.8
Kaolack	10.0	600.9	660.4	605.6
Kaffrine	16.2	601.5	531.4	617.4
Koungheul	6.7	649.6	736.9	698.3
Nioro du Rip	32.3	669.4	694.8	738.0
Tamba	3.3	708.7	860.2	702.2
Goudiry	57.3	628.7	539.9	528.3
Bakel	77.8	621.6	459.6	539.8
Kédougou	39.0	1158.3	1192.3	1152.3
Kolda	43.1	828.5	1211.3	1022.6
Sédhiou	30.5	932.9	1016.7	1022.6
Vélingara	30.6	879.0	862.9	861.2
Ziguinchor	13.7	1213.2	1530.6	1230.1
Cap Skirring	7.1	1311.5	1220.5	1175.8

.

Annexe 3 :

Sénégal : Mission CILSS/FAO/PAM/FEWS_NET/GOUVERNEMENT
Evaluation préliminaire des récoltes campagne agricole 2018- 2019

Agenda du 30 Octobre au 06 novembre 2018

Date & heure	Activités	Lieu	Participants
Mardi 30 Octobre			
9h – 11h	Séance de travail avec DAPSA	DAPSA	Membres de la mission conjointe
11h-11h-15	Rencontre avec le Directeur de la DAPSA	DAPSA	Membres de la mission conjointe
11h-15-13h	Poursuite de la séance de travail avec DAPSA	DAPSA	Membres de la mission conjointe
13h-14h30	Pause déjeuner		Membres de la mission conjointe
15h30-16h	Brefing avec SG	DAPSA	Membres de la mission conjointe
17H	Rencontre avec DA	DA	Membres mission
Mercredi 31 Octobre			

.

Date & heure	Activités	Lieu	Participants
11h	Briefing avec le CONACILSS	CONACILSS	DAPSA, équipe CILSS
12H	Rencontre avec le PAM	PAM	DAPSA, équipe CILSS
12h45-13h15	SE/CNSA		
15H	Rencontre avec DPV	DPV	DAPSA, équipe CILSS
Jeudi 01 novembre			
10hh – 10h30	FAO	DA	Equipe CILSS-DSDIA
12h-13H	Partage des résultats préliminaires, approche méthodologique	DAPSA	Equipe CILSS-DSDIA
13h-13h30	Pause déjeuner	DAPSA	
14h-17H	Finalisation du rapport et de la note de synthèse	DAPSA	DSDIA CILSS
Vendredi 02 Novembre 2018			
09h-12h	Participation à la rencontre du GTP	ANACIM	Experts CILSS DSDIA
12H-13H	Pause déjeuner	DAPSA	Experts CILSS DSDIA
15h-19H	Séance de travail avec DAPSA	DAPSA	Experts CILSS DSDIA
Samedi 03 Novembre 2018			
10H	Rencontre avec les organisations de production	DAPSA	MAER, mission CILSS
Lundi 05 Novembre 2018			

.

Date & heure	Activités	Lieu	Participants
09h-13h	Séance de travail avec DAPSA		
15H	Rédaction Aide mémoire	DAPSA	DAPSA mission CILSS
Mardi 06 Novembre 2018			
15H	Présentation officielle des résultats prévisionnels	MAER	-Secrétaire Général MAER -SECNSA -Directeur DAPSA -Directeur de l'Agriculture Membres de la mission -Membres comités de Suivi Campagne -presse